atlantic

FR

Notice d'installation

HYGROCOSY

VMC Simple flux, HYGROREGLAGLE

Hygrocosy flex (**kit** piles)
Hygrocosy BC flex (**groupe seul**)
Hygrocosy BC flex + (**groupe seul** & **kit** piles)

VENTILATION HYGRORÉGLABLE

QB

n°14.5/17-2279
www.eurovent-certification.com

NI 00U06678990 B
01/2025

Destinée au professionnel.
À conserver par l'utilisateur pour consultation ultérieure.

1. AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Lire en détail les avertissements et précautions avant d'entreprendre tous travaux d'installation.

Généralités

- En cas d'inobservation des conseils et avertissements contenus dans cette notice, le fabricant ne peut-être considéré comme responsable des dommages subis par les personnes ou les biens.
- La notice décrit comment installer, utiliser et entretenir correctement l'appareil, son respect permet d'en garantir l'efficacité et la longévité.
- Faire installer, utiliser et entretenir cet appareil par des professionnels qualifiés uniquement.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Se débarrasser des matériaux d'emballage comme il se doit. Déchirer les emballages plastiques et les mettre au rebut dans un endroit où des enfants ne risquent pas de jouer avec. Les emballages plastiques non déchirés peuvent être la cause d'étouffement.
- Ne pas démonter et ne pas modifier cet appareil.
- L'installation électrique doit être réalisée conformément à la réglementation en vigueur (norme NF C 15- 100 et ses modificatifs pour la France).
- L'utilisation de l'appareil est destinée uniquement à une altitude inférieure à 2000 mètres.

- Chaque appareil ou composant entrant dans cette installation doit également être conforme aux normes qui lui sont applicables.
- Avant toute intervention, s'assurer que l'alimentation électrique générale est coupée et consignée.
- Les raccordements électriques ne seront effectués que lorsque toutes les autres opérations de montage (fixation, assemblage, ...) auront été réalisées.
- Vérifier que le câblage n'est pas sujet à l'usure, à la corrosion, à une pression excessive, aux vibrations, à des bords tranchants ou à tout autre effet néfaste de l'environnement.
- Un circuit d'alimentation insuffisant, une mauvaise installation électrique, de mauvais raccordements lors de la connexion des câbles aux borniers ou une isolation insuffisante peuvent causer de sérieux incidents tels que des courts-circuits ou un incendie.
- Ne pas connecter l'appareil sans l'installation d'une protection électrique en amont. Prévoir une protection par disjoncteur de 2A en amont OU prévoir une protection assurant une coupure complète (catégorie de surtension 3) par disjoncteur de 2A sur la phase (protection unipolaire) en amont de votre installation.
- Après la mise hors tension, toujours attendre 10 minutes avant de toucher aux composants électriques. L'électricité statique présente dans le corps humain peut endommager les composants. Évacuer l'électricité statique de votre corps.
- La tension d'alimentation de l'appareil doit correspondre à la tension indiquée sur celui-ci (plaque signalétique).
- Ne pas toucher les composants électriques avec les mains humides. Un choc électrique peut se produire.
- Couper les alimentations de tous les équipements, y compris les équipements connectés, avant de retirer les caches ou les portes d'accès, ou avant d'installer ou de retirer des accessoires, matériels, câbles ou fils, sauf dans les cas de figure spécifiquement indiqués dans le guide de référence du matériel approprié à cet équipement.

- Toujours utiliser un appareil de mesure de tension réglé correctement pour vous assurer que l'alimentation est coupée conformément aux indications.
- Remettre en place et fixer tous les caches de protection, accessoires, matériels, câbles et fils et vérifier que l'appareil est bien relié à la terre avant de le remettre sous tension.
- Ne pas raccorder de câbles à des bornes réservées, inutilisées, et/ou portant la mention non connecté (N.C.).
- L'installateur doit s'assurer de la mise en place de dispositifs de protection électrique et de sectionnement en amont de la connexion électrique de la machine.
- Vérifier qu'aucun corps étranger ne se trouve dans le produit, les conduits ou éléments fonctionnels

2. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ce symbole présent sur le produit ou sur l'emballage indique que ce produit ne peut en aucun cas être traité comme déchet ménager. Il doit par conséquent être remis à un centre de collecte de déchets chargé du recyclage des équipements électriques et électroniques. La collecte et le recyclage séparés de vos déchets au moment de l'élimination contribuera à conserver les ressources naturelles et à garantir un recyclage respectueux de l'environnement et de la santé humaine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le lieu de collecte des déchets adressez-vous à un centre de service agréé ou à votre revendeur.

3. CONTENU DU CARTON

- 1 groupe
- 1 piquage cuisine Twist & Go Ø 125
- 1 bague rejet Ø 160
- 2 bouchons Ø 80
- 1 mousse d'isolation
- 4 adaptateurs Ø 125/80
- 4 piquages sanitaires Twist & Go Ø 80
- Colliers de serrage : **6** pour Hygrocosy **Flex** et **BC Flex** / **8** pour Hygrocosy **BC Flex +**
- 1 kit raccord électrique déporté
- 2 dédoubleurs pour Hygrocosy **BC Flex +**
- 2 cordelettes

Pour les kits :

3 bouches **hygroréglables** :

- 1 bouche Cuisine piles* + manchon Ø 125
- 1 bouche WC piles* à détection de présence + manchon Ø 80
- 1 bouche SDB + manchon Ø 80

** piles non fournies, se référer à la notice des bouches*

Hygrocosy **Flex**, **Kit** piles : 412 295

Hygrocosy **BC Flex**, **Groupe seul** : 412 279

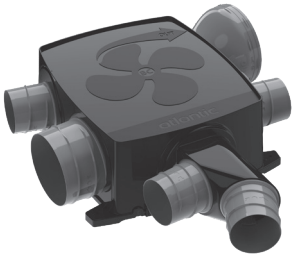

Hygrocosy **BC Flex + Groupe seul** : 412 280

Hygrocosy **BC Flex + Kit** piles : 412 278

4. CARACTERISTIQUE PRODUIT

4.1. Domaine d'emploi

		HYGROCOSY FLEX	HYGROCOSY BC FLEX	HYGROCOSY BC FLEX +
		Hygro B	Hygro B	Hygro B
Domaine d'emploi		T1 (1 sanitaire) au T5 (4 sanitaires)	T1 (1 sanitaire) au T7 (4 sanitaires)	T3 (1 sanitaire) au T7 (6 sanitaires)
Nombre de sanitaires maximum		4	4	6
Puissance électrique pondérée		18,7 à 20,8 W-Th-C	7,5 à 12,9 W-Th-C	11,1 à 17,1 W-Th-C
Indication de mise en oeuvre		Sortie de toiture aéraulique Ø 160 mm		
Configuration T4, 2 sanitaires (1 SDB, 1 WC)	Puissance	20 W-Th-C	9,3 W-Th-C	11,4 W-Th-C

4.2. Guide de choix des entrées d'air et bouches d'extraction

	BOUCHES D'EXTRACTION							ENTRÉES D'AIR	
	Type logement	Cuisine	SDB (sans WC)	SDB (avec WC)	WC séparé	Salle d'eau	Type logement	Séjour	Chambre
HYGRO A	T1	BHC 10/40-90 526554	BHB 10/40 **542576** / 542587	BHBW 15/45-45 **526586** / 526585	BAW 5-30 **526595** / 526594	BHB 5/40 **542574** / 542585	T1	2 x EA 45 423135	-
	T2		BHB 10/45[1] **542577** / 542588	BHBW 15/45-40[2] **526029** / 526028			T2	2 x EA 30 423139 (configurable)	EA 30 423139 (configurable)
	T3	BHC 10/45-135 542569					T3		
	T4 - T5						T4 - T5	EA 45 423135	
	T6 - T7						T6 - T7		EA 22 - 423139 (configurable)
HYGRO B	T1	BHC 10/40-90 526554	BHB 10/40[1] **542576** / 542587	BHBW 15/45-45[3] **526586** / 526585	BAW 5-30 **526595** / 526594	BHB 5/40 **542574** / 542585	T1	EA 45 423135	-
	T2						T2	EH 5/45 526602	EH 5/45 526602
	T3 - T7	BHC 10/45-135 542569					T3 - T7		

Code Kit T&G + bouche (piles le cas échéant) / Code bouche (piles le cas échéant)

(1) Pour les F6 et plus, si 2ème SDB, choisir BHB 15/45 pour SDB 2.
(2) Si couplé avec une autre SDB et un autre WC, substituer par BHBW 5/40-30.
Pour les F2+, si 2ème SDB/WC, choisir BHBW 15/45-45 pour SDB/WC 2.
(3) Si couplé avec une autre SDB et un autre WC, substituer par BHBW 5/40-30.
Pour les F6+, si 2ème SDB/WC, choisir BHBW 15/45-40 pour SDB/WC 2.

Pour la liste des configurations complètes, se reporter à l'avis technique n°14.5/17-2279.

4.3. Caractéristiques techniques certifiées

Alimentation : 230 V - 50 Hz

	HYGROCOSY FLEX	HYGROCOSY BC FLEX	HYGROCOSY BC FLEX +
Puissance max	39 W	46 W	46 W
Niveau sonore à la bouche cuisine	Lw : 32 dB(A) Lp (2m) : 18 dB(A)	Lw : 30,8 dB(A) Lp (2m) : 16,8 dB(A)	Lw : 33,1 dB(A) Lp (2m) : 19,1 dB(A)
Niveau sonore au groupe	Lp (2m) : 34,5 dB(A)	Lp (2m) : 34 dB(A)	Lp (2m) : 37 dB(A)
ERP	Conforme (<30 W)	Classe B	Classe B

Poids du groupe : 2,6 kg

4.4. Déscriptif produit

- A Mousse d'isolation
- B Connecteur rapide déporté
- C Piquage Twist & Go WC ou SDB Ø 80
- D Piquage Twist & Go SDB Ø 125
- E Adaptateur Ø 125 / 80
- F Rejet Ø 160
- G Patte de fixation avec silentbloc
- H Bouchon

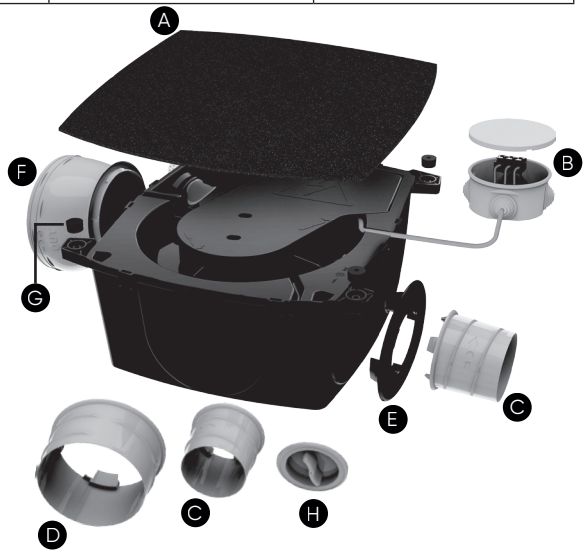

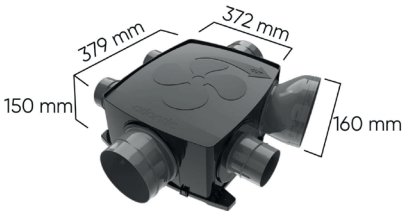

4.5. Schéma de principe

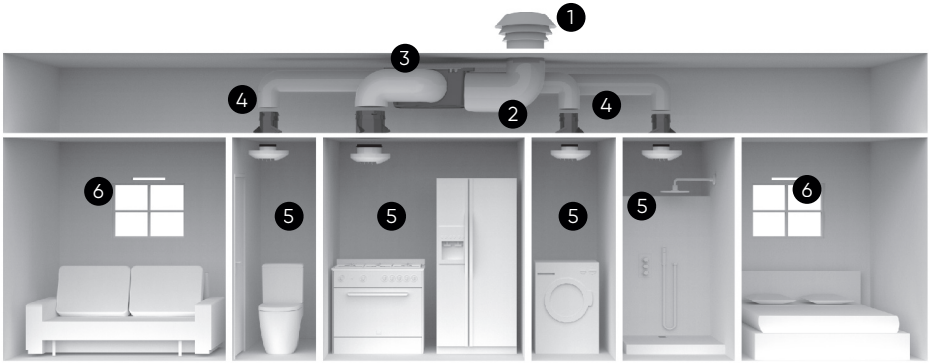

1. Chapeau de toiture Ø 160
2. Conduit souple isolé Ø 160 (rejet)
3. Conduit souple isolé Ø 125 (cuisine)
4. Conduit souple isolé Ø 80 (sanitaires)
5. Bouches d'extraction (voir guide de choix page 10)
6. Entrées d'air (voir guide de choix page 10)

Circulation de l'air :
Détalonnage des portes 1 à 2 cm au minimum par rapport au sol fini.

5. MONTAGE PRODUIT

5.1. Fixation du groupe

1. Repérer 4 trous grâce au gabarit de perçage fourni dans le carton.
2. Placer la mousse d'isolation sur la façade du produit en contact avec la surface. S'assurer de la bonne position du câble électrique avant de le fixer contre la paroi.
3. Fixer le groupe avec des vis adaptées au support au travers des silentblocs.

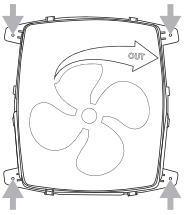

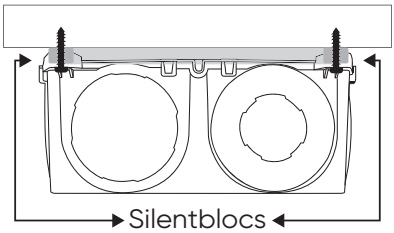

- **Les silentblocs et la mousse d'isolation entre le groupe et la paroi permettent d'éviter toute transmission de vibration.**
- **Placer le groupe le plus au centre possible des bouches d'extraction permet de minimiser les longueurs de conduits et d'optimiser le fonctionnement de la ventilation.**

5.2. Fixation du groupe par cordelette

Faire passer et nouer 2 cordelettes (fournies) dans les 4 coins du groupe
Suspendre le groupe à un point d'ancrage solide. Le groupe doit être stable, droit, plat, et non incliné.
Attention à ne pas gêner les piquages et le rejet.

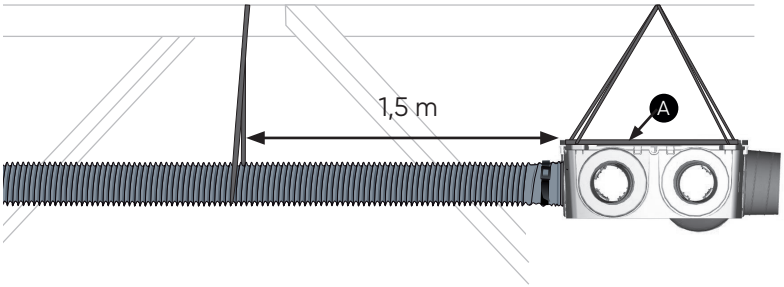

Ⓐ Placer/coller la mousse d'isolation.

- **Les gaines isolées doivent être maintenues horizontalement sur la longueur à l'aide de suspentes de type cordelette ou autre (tous les 1,5 mètres environ) pour éviter la formation de coude et d'effort sur les piquages.**
- **Assurez-vous du bon maintien des piquages lors de l'installation du réseau. Une tension s'exercera avec le poids des gaines si celles-ci ne sont pas correctement installées.**

5.3. Raccordement réseau

Piquages sanitaires

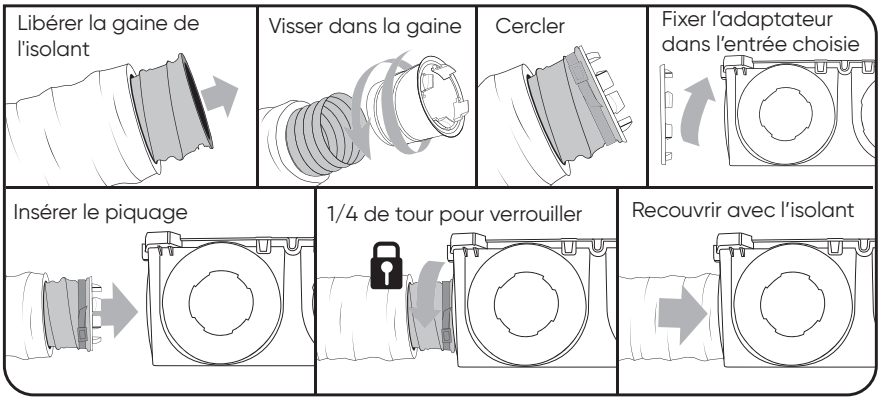

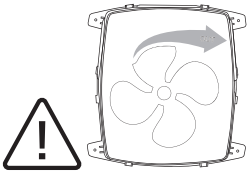

Le rejet ne peut être installé qu'à un emplacement défini : face à la flèche "OUT"

1/4 de tour

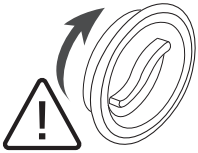

Positionner un bouchon dans les entrées non raccordées

Rejet

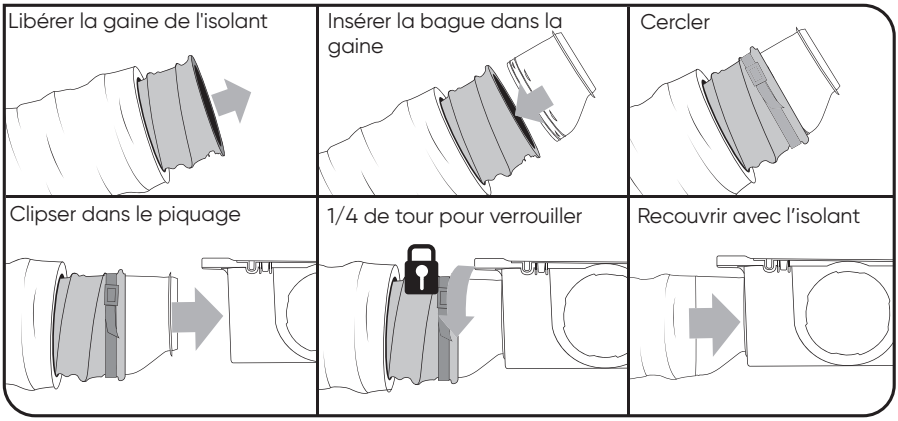

Installation des bouches et manchons

Les bouches d'extraction :

- **Placer une bouche dans toutes les pièces humides (cuisine, sanitaires, buanderie...).**
- **Positionner la bouche au plus près de la douche/ baignoire en salle de bains.**

x = 20 cm min.

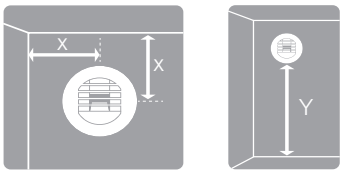

y = 180 cm min.

1 Tracer un cercle correspondant au diamètre du manchon.

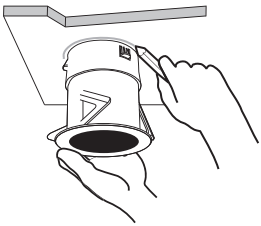

2 Découper à l'aide d'une scie cloche ou d'une scie à main.

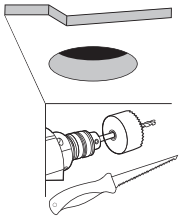

3 Faire sortir la gaine du trou et insérer le manchon.

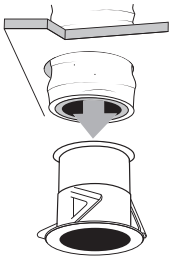

4 Cercler et recouvrir le manchon avec l'isolant.

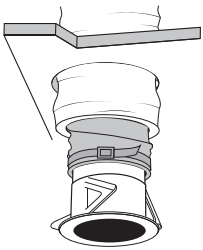

5 Enfoncer le manchon en rabattant les pattes

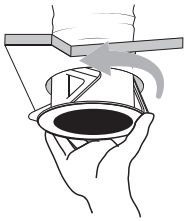

6 Insérer la bouche.

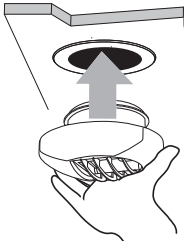

Les conduits :

- **Installer les conduits dans les règles de l'art : tendus et rectilignes, pas de coudes inutiles, écrasés, pincés, percés ou déchirés.**
- **S'assurer que les raccords au groupe et aux bouches soient étanches.**
- **Utiliser des conduits isolés en volume non chauffé ou placer les gaines sous l'isolant afin d'éviter toute condensation à l'intérieur des conduits.**
- **Si grande longueur : privilégier un conduit rigide ou semi-rigide.**

Conduit non étranglé

Conduit sans longueur inutile ni col de cygne

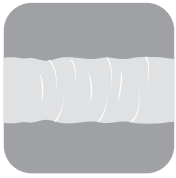

Conduit tendu

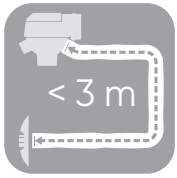

Conduit inférieur à 3 m ou étude de dimensionnement (CPT 3615) *

6. RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Alimentation avec du câble 3G de 1.5 mm² à 2.5 mm² ou des fils de 1.5 mm² à 2.5 mm² sous gaine annelée type ICTA Ø 20 mm et maintenu par un système anti-arrachement conforme à la norme NF C15-100.

6.1. Préparation des fils

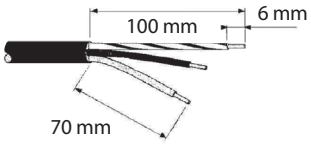

Dénuder les conducteurs de 5 à 6 mm pour éviter le contact avec d'autres fils ou des parties métalliques. Le fil de terre (vert jaune) devra être plus long que les autres. La gaine du câble doit être présente jusqu'au bornier pour éviter tout risque de chocs électriques. Brancher l'appareil seulement si la tension et la fréquence correspondent à celles indiquées sur la plaque firme.

6.2. Câblage du groupe

1. Positionner le câble dans l'un des 4 passages prévus à cet effet et casser la languette pour permettre son passage.

2. Raccorder à l'aide du kit de raccordement fourni. Visser les colliers de serrage dans le boîtier pour maintenir les câbles

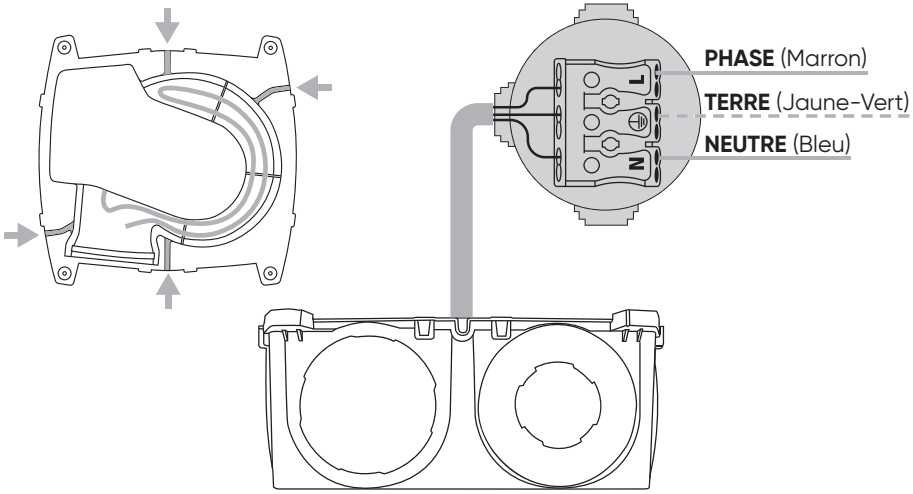

Raccordement électrique :
Prévoir une protection dédiée par disjoncteur de 2 A en amont

7. ENTRETIEN

Avertissements :
- **Travailler hors tension.**
- **Ne jamais utiliser des produits agressifs (acétone, trichloréthylène, ...) ou projeter de l'eau.**

Pour nettoyer l'appareil, utiliser seulement un chiffon doux, légèrement humide, après avoir coupé l'alimentation électrique.

7.1. La turbine

À réaliser une fois par an

1. Démonter le piquage rejet (dévisser d'1/4 de tour)
2. Nettoyer la turbine sans eau, ni produit, avec un pinceau sec.

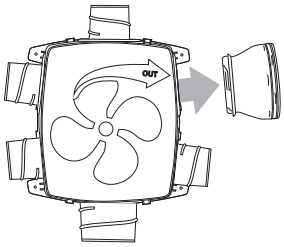

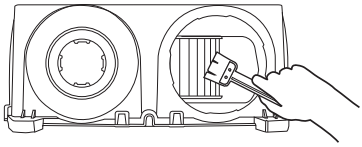

7.2. Les bouches & les entrées d'air

À réaliser deux fois par an

1. Retirer la bouche en tirant
2. Déclipser la grille
3. Nettoyer la grille à l'eau savonneuse

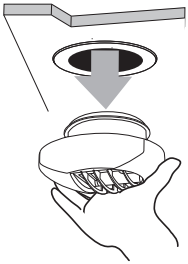

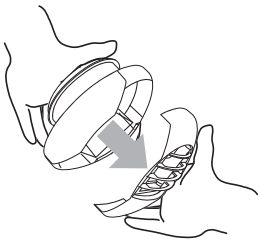

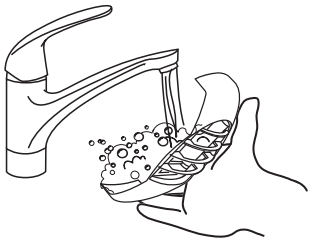

4 Nettoyer la bouche sans eau, ni produit, avec un pinceau sec.

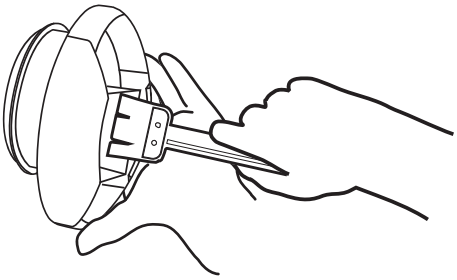

5 Dépoussiérer les entrées d'air placées au-dessus des fenêtres.

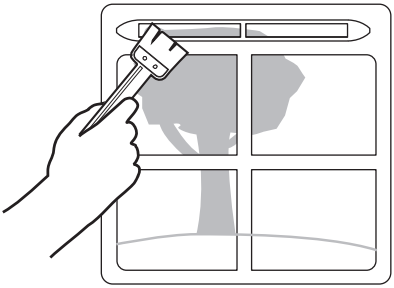

8. FAQ / DEPANNAGE

Le moteur de l'appareil est équipé d'une **protection thermique** à réarmement manuel. En cas de surchauffe accidentelle, la protection se déclenche et ne peut être réenclenchée qu'après **refroidissement en coupant l'alimentation électrique** durant quelques minutes. Un déclenchement est généralement dû à une panne du moteur. Contacter le service après-vente en cas de déclenchements répétés.

L'appareil ne fonctionne pas :
- Vérifier qu'il est sous tension.
- Vérifier le disjoncteur en amont de l'installation.
- Vérifier que rien ne bloque la mototurbine.

Les vitesses de l'appareil ne fonctionnent pas toutes :
- Vérifier le branchement.
- Vérifier les liaisons électriques et le raccordement de l'interrupteur.

L'appareil est bruyant :
- Vérifier que rien ne touche la turbine.
- Vérifier le type et la pose des conduits.

Le débit d'air semble insuffisant :
- Vérifier que les conduits soient bien raccordés et non écrasés.
- Vérifier le branchement électrique (toutes les vitesses)

9. GARANTIE CLIENTS PROFESSIONNELS ATLANTIC

Nos appareils sont garantis contre tout défaut de fabrication dans les conditions définies dans nos CGV et pour les durées suivantes : 2 ans

La garantie comprend l'échange ou la fourniture des pièces reconnues défectueuses après expertise par notre Service-Après-Vente, à l'exclusion de tous frais annexes qu'il s'agisse de main d'œuvre, déplacement, perte de jouissance ou d'exploitation ou de toute indemnités à titre de dommages et intérêts.

La validité de la garantie est notamment conditionnée à l'installation et à la mise en service de l'appareil par un installateur professionnel agréé ou qualifié ainsi qu'à la réalisation des entretiens annuels conformément aux instructions précisées dans nos notices.

La garantie ne couvre pas les dommages dus à une installation non-conforme, un défaut d'entretien ou une utilisation impropre, notamment (liste non exhaustive) :

- Dégradation des carrosseries,
- Raccordement électrique incorrect,
- Emplacements incorrects,
- Tension d'alimentation non conforme,
- Obstruction des filtres, bouches d'extraction ou entrée d'air.

Retour sous garantie :
Les retours de produits effectués au titre de la garantie ne seront acceptés que s'ils font l'objet d'un accord préalable de la part d'ATLANTIC, par écrit, matérialisé par l'autorisation de retour numérotée.
Les pièces jugées défectueuses seront systématiquement retournées pour expertise en port payé au centre d'expertises Atlantic Climatisation & Traitement de l'Air à l'adresse mentionnée sur l'autorisation de retour communiqué par notre service après-vente. Un avoir ou un échange sera effectué suivant le cas, si l'expertise révèle une défaillance effective.
Les produits Atlantic Climatisation & Traitement de l'air doivent être exclusivement remis en état par des professionnels.

atlantic

WWW.ATLANTIC.FR

Date de mise en service :

Coordonnées de l'installateur ou service après-vente.

ACTA Commerce - 13 Boulevard Monge - 69330 Meyzieu - S.A.S. au capital de 40 000 000 € - RCS Lyon 880 065 537